

Organisme certificateur

11, rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex
Tél. : 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00
www.marque-nf.com

**Organisme mandaté par
AFNOR Certification**

1, rue Gaston Boissier
75724 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
www.lne.fr

REGLES DE CERTIFICATION

MARQUE NF

**SECURITE FEU
TUBES ET RACCORDS PVC
FILMS PVC
SUPPORTS TEXTILES REVETUS**

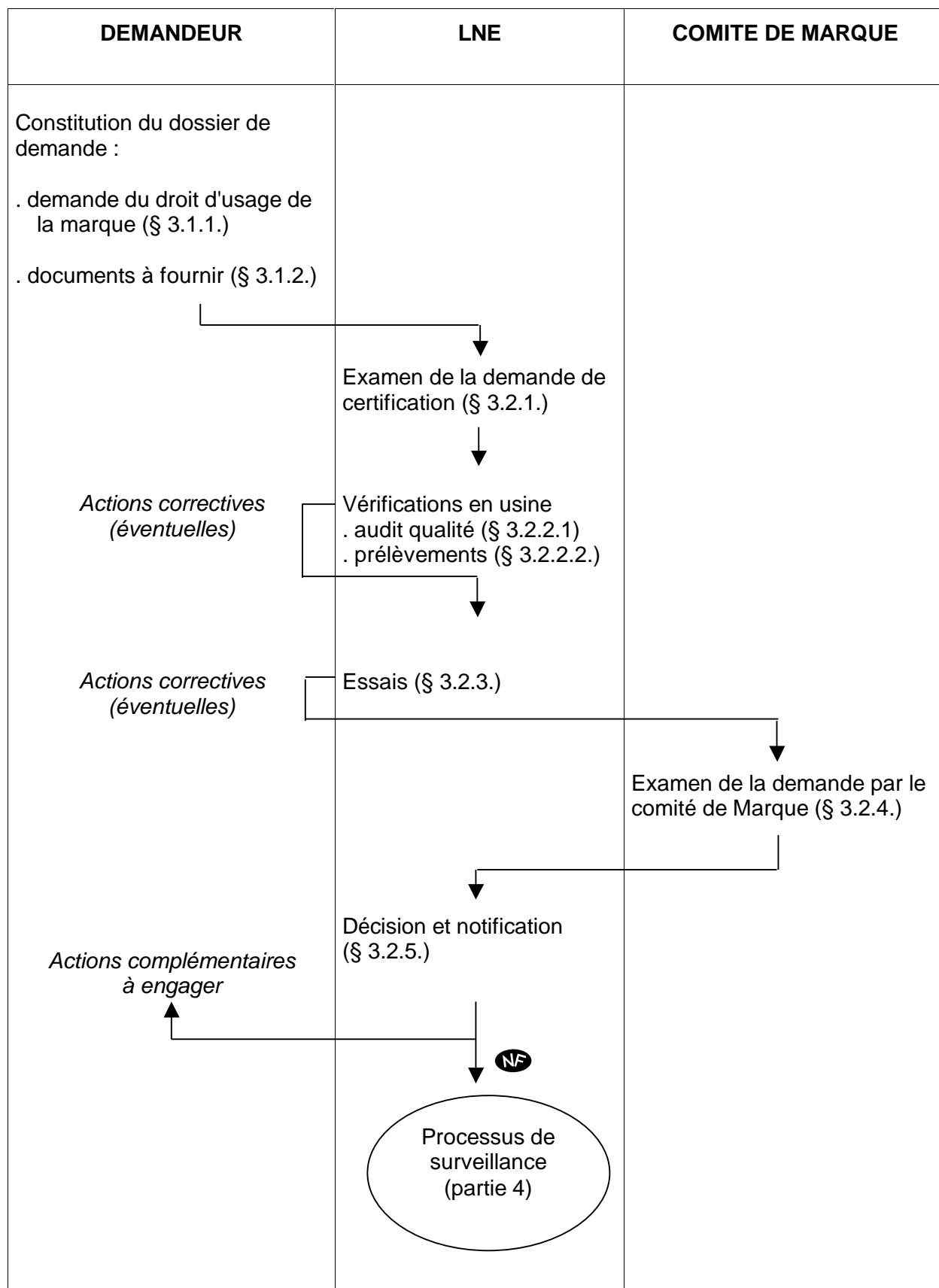
PARTIE 3

OBTENTION DE LA CERTIFICATION

SOMMAIRE

- 3.1. Constitution du dossier de demande**
- 3.2. Processus d'évaluation initiale**

PROCESSUS D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION



3.1. CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE

Toute entreprise fabriquant un ou plusieurs produits couverts par cette application de la marque NF, peut demander à bénéficier d'un droit d'usage de la Marque. Une telle requête est désignée ci-après par "demande", la personne qui la formule étant nommée le "demandeur".

3.1.1. DEMANDE DE DROIT D'USAGE DE LA MARQUE

Tout fabricant désirant présenter, en vue de l'admission à la Marque NF, un produit de sa fabrication doit au préalable prendre connaissance des règles de certification de la marque et déclarer y souscrire.

La demande est établie sur papier à en-tête du fabricant, conformément au modèle (formulaire n° 1a) et est à adresser au LNE.

Elle précise les modèles et gammes présentés à l'admission.

Définitions :

- Tubes et raccords PVC

Gamme : ensemble de produits (tubes et raccords destinés au bâtiment) fabriqués :

- avec une même formulation,
- provenant d'une unité de fabrication déterminée.

Tout changement de formulation fait naître une nouvelle gamme.

Pour les tubes et raccords objet de la demande, le fabricant doit disposer d'un rapport de classement de réaction au feu (B s3, d0 ou mieux).

Le fabricant doit indiquer sur ses registres la référence de la formulation. Si pour une épaisseur donnée, il existe différentes formulations, cela conduira à autant de gammes que de formulations.

- Films PVC

Un film PVC est un produit défini par :

- sa formulation,
- son classement,
- son unité de fabrication,
- son épaisseur,
- ses coloris.

Tout changement de formulation,

Tout changement d'épaisseur (supérieure à l'épaisseur maximale initialement admise),

Tout changement de coloris,

fait naître un nouveau produit qui sera soumis à de nouveaux essais.

Pour chaque film PVC, destiné à être classé, le fabricant doit disposer d'un procès-verbal de classement.

- Supports Textiles revêtus

Un support textile revêtu est un produit défini par :

- son support,
- la formulation de son enduction,
- le type de son enduction (simple face ou double face),
- son épaisseur,
- sa masse au m²,
- ses coloris,
- son classement,
- son unité de production.

Tout changement de l'un de ses paramètres fait naître un nouveau produit.

Pour chaque support textile revêtu, destiné à être classé, le fabricant doit disposer d'un procès-verbal de classement.

Le demandeur est tenu de déposer à l'appui de sa demande un dossier contenant, pour chacune des usines devant fabriquer des produits pour lesquelles l'admission à la marque est sollicitée, les documents ou renseignements précisés au § 3.1.2. ci-après.

La demande ne peut être retenue que si les contrôles prévus en partie 2 des présentes règles de certification est régulièrement effectué pour les produits considérés depuis au moins trois mois.

Tous les documents doivent être rédigés en français ou en anglais.

Lorsque le demandeur n'appartient pas à un pays de l'Espace Economique Européen, il doit présenter sa demande conjointement avec un représentant au titre de la marque NF-Sécurité feu, établi sur le territoire de l'Espace Economique Européen, responsable de l'ensemble de la production susceptible d'être admise à la marque NF et commercialisée sur le territoire français.

Ce représentant doit être inscrit au Registre du Commerce et avoir satisfait aux obligations légales françaises, notamment en matière d'assurance. Il est désigné comme "mandataire".

Préalablement à l'apposition de la Marque NF, toute modification apportée à la gamme définie pour l'admission doit être signalée au LNE qui étudie s'il y a lieu de réaliser des essais complémentaires.

3.1.2. DOCUMENTS A FOURNIR

- Lettre type de demande d'admission reproduite sur papier à entête du fabricant établie selon modèle joint (formulaire n° 1a avec son annexe dans le cas des demandes situées hors de l'Espace Economique Européen)

comprenant :

- . fiche de renseignements généraux (formulaire 1b)
 - . liste des modèles pour lesquels la marque NF est demandée(formulaire 1c)
 - . liste des produits pour lesquels la marque NF est demandée avec les fiches d'information correspondantes (formulaires 1d, 1e, 1f, 1g) et complément de fiche d'information (formulaire 1h)
 - . attestation de la réalisation d'un stage de formation à l'essai ILO dans un laboratoire habilité (LNE ou CSTB) pour les opérateurs réalisant cet essai
 - . les résultats d'une quinzaine d'essais ILO, par type de produit, pour déterminer la valeur de référence
 - . le logo du fabricant (qui sera apposé sur les produits) et/ou les appellations commerciales apposées sur les produits.
- Dossier comprenant :
- . plan côté de tous les produits
 - . catalogue commercial de produits fabriqués, mode(s) de distribution
 - . manuel et/ou plan qualité si possible(dans le cas de non diffusion à l'extérieur du site, ces documents doivent être mis à disposition de l'auditeur lors de l'audit)
 - . descriptif du déroulement et des moyens de fabrication et plan de contrôle associé (précision des mesures et essais effectués et de leur fréquence)
 - . organigramme
 - . certificat de conformité du système de management de la qualité (le cas échéant)
 - . description des différents processus avec définition des entrants, sortants, activités prises en compte dans chaque processus (en référence à la norme ISO 9001:2008)

2. DEMANDE D'EXTENSION D'ADMISSION

Documents à établir et à adresser à l'organisme mandaté.

- lettre type de demande (formulaire 2)
- éventuellement, mise à jour du plan qualité si l'extension demandée a entraîné une modification de celui-ci.

3. DEMANDE DE MAINTIEN DU DROIT D'USAGE

Documents à établir et à adresser à l'organisme mandaté.

- lettre type de demande (formulaire 3)

FORMULAIRE N° 1a

DEMANDE D'ADMISSION

(A établir sur papier à en-tête du demandeur)

Monsieur le Directeur Général du
LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET
D'ESSAIS
Division Certification Plurisectorielle
1, rue Gaston Boissier
75724 PARIS CEDEX 15

OBJET : Demande de droit d'usage de la Marque NF – Sécurité feu

Monsieur le Directeur Général,

Je soussigné (nom et fonction)
représentant la société (identification de la société - siège social).....
demande au LNE de procéder aux vérifications nécessaires pour obtenir le droit d'usage de la Marque
NF pour les produits précisés dans le tableau ci-joint.

Ces produits sont fabriqués dans l'usine de (identification de la société et adresse complète de l'usine)

Je déclare avoir pris connaissance de la norme de référence, des règles générales de la Marque NF
et des règles de certification et je m'engage à les respecter pendant toute la durée d'usage de la
Marque NF.

Date
Cachet et signature
du demandeur

ANNEXE A LA DEMANDE D'ADMISSION (1)

J'habilite par ailleurs la société (2)
représentée par M. (nom et qualité).....

à agir en mon nom sur le territoire français pour toutes questions relatives à l'usage de la marque NF.

Je demande à ce titre, que les frais qui sont à ma charge lui soient facturés directement. Par la
présente, elle accepte ce mandat et s'engage à acquitter le règlement des factures dès réception.

Je m'engage à signaler immédiatement au LNE toute nouvelle désignation de mandataire en
remplacement du mandataire ci-dessus désigné.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments
distingués.

Date
Cachet et signature
du représentant du mandataire (3)

Cachet et signature
du représentant du demandeur (3)

-
- (1) Cette annexe n'est à compléter que pour les demandeurs situés en dehors de l'Espace Economique
Européen.
(2) Désignation de la société mandataire comporte : dénomination sociale, forme de la société, siège social,
numéro de Registre du Commerce.
(3) Les signatures du demandeur et de son représentant doivent être respectivement précédées de la mention
manuscrite "Bon pour mandat" et "Bon pour acceptation de mandat".

FORMULAIRE 1b

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Raison sociale et adresse du demandeur :

Interlocuteur :
Téléphone :
Télécopie :
e-mail :

Adresse de l'unité de fabrication :

Interlocuteur :
Téléphone :
Télécopie :
e-mail :

Le cas échéant, nom et adresse du mandataire en France :

Fait à

le

Signature

FORMULAIRE N° 1c

REFERENCE DES PRODUITS SOUMIS A L'ADMISSION

GAMME	REFERENCE DES MODELES		

Nom du demandeur

Date

Cachet et signature

FORMULAIRE N° 1d

FICHE D'INFORMATION DES TUBES ET RACCORDS PVC
(à l'attention du Laboratoire de contrôle)

I. IDENTIFICATION

Raison sociale du fabricant :

Adresse complète :

Télex :

Fax :

Lieu de production (adresse) :

Service concerné (nom de la personne à contacter, n° tél. ...) :

Marques commerciales :

Type et qualité :

Présentation :

Couleur :

2. COMPOSITION

Nature chimique de la matière de base :

Nature chimique des principaux constituants :

Teneur en chlore :

Teneur en azote :

Eventuellement, traitement d'ignifugation :

Marque commerciale du produit ignifugé utilisé avec éventuellement indication des références d'une marque de qualité :

Nature :

Conditions :

3. PROPRIETES PHYSIQUES

Epaisseur :

Masse moyenne : au m²

au mètre linéaire :

à l'unité :

Masse volumique (le cas échéant) :

4. MISE EN OEUVRE

Conditions habituelles de pose :

Eventuellement :

Nature du support :

Classement du support :

Type :

Marque de la (ou des) colle (s) préconisée (s) :

5. INDICATIONS PARTICULIERES

Indications relatives à la préparation des éprouvettes :
(pour les tubes et raccords en PVC, voir annexe)

Définition des gammes d'épaisseur à contrôler :

Fréquence des contrôles exercés par le fabricant :

Mode de marquage :

6. CLASSEMENT DE REACTION AU FEU obtenu avec les conditions de mise en oeuvre précisées
dans la présente fiche :

Numéro du rapport :

Délivré par :

le (date) :

Cette fiche d'information, établie pour une famille de matériaux contient des renseignements confidentiels basés sur l'état des connaissances à la date du :

Ils sont conformes à la législation en vigueur et donnés de bonne foi.

Date :

Signature :

FORMULAIRE N° 1e

FICHE D'INFORMATION DES FILMS PVC
(à l'attention du Laboratoire de contrôle)

I. IDENTIFICATION

Raison sociale du fabricant :

Adresse complète :

Télex :

Fax :

Lieu de production (adresse) :

Service concerné (nom de la personne à contacter, n° tél. ...) :

Marques commerciales :

Type et qualité :

Présentation :

Couleur :

2. CARACTERISTIQUES DU MATERIAU

**2.1. Composition : Nature chimique des principaux constituants et leur pourcentage -
Définition des différentes couches (matériaux composites)**

2.2. Propriétés physiques

Aspect :

Couleur :

Masse volumique :

Epaisseur :

Extrait sec (peinture, vernis, enduit) :

Nature du support :

3. CLASSEMENT DE REACTION AU FEU obtenu avec les conditions de mise en oeuvre précisées dans la présente fiche :

Numéro du rapport de classement :

Délivré par :

le (date) :

Cette fiche d'information, établie pour une famille de matériaux contient des renseignements confidentiels basés sur l'état des connaissances à la date du :

Ils sont conformes à la législation en vigueur et donnés de bonne foi.

Date :

Signature :

FORMULAIRE N° 1f

FICHE D'INFORMATION DES SUPPORTS TEXTILES REVETUS
(à l'attention du Laboratoire de contrôle)

I. IDENTIFICATION

Raison sociale du fabricant :

Adresse complète :

Télex :

Fax :

Lieu de production (adresse) :

Service concerné (nom de la personne à contacter, n° tél. ...) :

Marques commerciales :

Type et qualité :

Présentation :

Couleur :

2. CARACTERISTIQUES DU MATERIAU

2.1. Description du support

Nature, composition :

Contexture :

Masse au m2 :

Tolérance :

2.2. Description de l'enduction

Identification de la formule (numéro, date d'émission, ...) :

Composants essentiels :

- nature des ignifugeants et quantités en % :

- nature des plastifiants et quantités en % :

Masse au m2 :

Tolérance :

2.3. Description du support textile revêtu

Enduction simple face :

Enduction double face :

Epaisseur : Tolérance :

Masse totale au m² : Tolérance :

Aspect(s) de surface :

Existence de vernis de finition :

si oui, nature :

Coloris (joindre la palette) :

3. CLASSEMENT DE REACTION AU FEU obtenu avec les conditions de mise en oeuvre précisées dans la présente fiche :

Numéro du procès-verbal :

Délivré par :

le (date) :

Cette fiche d'information, établie pour une famille de matériaux contient des renseignements confidentiels basés sur l'état des connaissances à la date du :

Ils sont conformes à la législation en vigueur et donnés de bonne foi.

Date :

Signature :

FORMULAIRE N° 1h

**COMPLEMENT DE FICHE D'INFORMATION DES TUBES ET RACCORDS EN PVC - FILMS PVC -
SUPPORTS TEXTILES REVETUS**

A l'attention exclusive de l'Organisme mandaté

(à adresser en 2 exemplaires signés)

COMPOSITION DETAILLEE :

Nature chimique de la matière de base et caractéristiques exigées :

Nature chimique des adjuvants ignifugés (liste, références commerciales, pourcentage) :

La société : (raison sociale) demande
un engagement de confidentialité des informations ci-dessus mentionnées de la part de
l'Organisme mandate pour la Marque NF-Sécurité feu

Date :

Signature :

L'Organisme mandaté en la personne de : (nom) s'engage
(*) à respecter cet accord de confidentialité.

Date :

Signature :

(*) Envoi par l'Organisme mandaté au demandeur, d'un exemplaire cosigné.

FORMULAIRE N° 2

MARQUE NF SECURITE FEU

FORMULE DE DEMANDE D'EXTENSION D'ADMISSION
(SANS CHANGEMENT DE REFERENCE COMMERCIALE)

(à établir sur papier à en-tête du fabricant demandeur ou à compléter avec tampon de la société et signature du représentant légal de la société).

Monsieur le Directeur général du

LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE
ET D'ESSAIS
Division Certification Plurisectorielle

75724 PARIS CEDEX 15

Objet : Demande d'extension d'admission à la marque NF –Sécurité feu

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de demander, en ma qualité de.....(1), représentant la société.....(2), le droit d'usage de la marque NF pour les produits désignés ci-après (3), conformes au fascicule de documentation FD P 92507 en vigueur :

Ces produits sont fabriqués dans l'usine de :
(adresse complète de l'usine)

Je déclare avoir pris connaissance de la norme précitée, des règles générales de la Marque NF et des règles de certification et ses annexes correspondantes.

Je m'engage, d'une façon générale, à respecter ces textes et, en conséquence, notamment, à :

- me conformer aux prescriptions des normes de référence et définies à l'annexe 0 des règles de certification;
- réserver la dénomination de la fabrication présentée à la marque NF aux seuls produits conformes à ceux admis ;
- revêtir obligatoirement de la marque NF les produits admis et eux seuls, et m'y référer dans les documents les concernant et s'engager à ne pas commercialiser sur le marché français un produit non certifié de référence identique à un produit certifié ;

(1) Fonction

(2) Identification de la société (siège social)

(3) Mentionner référence commerciale, diamètre, épaisseurs, formes

- exercer les contrôles de fabrication qui m'incombent au titre des articles 1.5 et 4.1 des règles de certification ;
- faciliter la tâche des agents de vérification dans l'exercice de leurs fonctions ;
- communiquer, sur demande de l'AFNOR, de l'Organisme mandaté, du Comité particulier, tout document dans lequel je fais référence, directement ou indirectement, à la marque NF.
- régler dès réception des factures, les frais qui sont à ma charge suivant les dispositions prévues par les règles de certification ;
- à signaler à l'Organisme mandaté toute modification intervenant dans le contenu et l'application du plan de contrôle.

(1) J'habilite, par ailleurs, la société(2) prise en la personne de M..... (nom, qualité) à me représenter sur le territoire de l'Espace Economique Européen pour toutes questions relatives à l'usage de la marque NF. Je demande à ce propos, que les frais qui sont à ma charge lui soient facturés directement. Elle en assurera le règlement à ma place, en tant que mandataire, dès réception des factures comme elle s'y engage en acceptant ce mandat.

Je m'engage à signaler immédiatement à l'Organisme mandaté toute nouvelle désignation de mandataire en remplacement du mandataire ci-dessus désigné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général l'expression de mes sentiments distingués.

Cachet et signature
du représentant(3)

Date
Cachet et signature
du demandeur(3)

PJ : dossier technique (voir ci-après).
règlement

(1) ce paragraphe ne concerne que les demandeurs situés en dehors du territoire de l'Espace Economique Européen

(2) la désignation de la société mandataire comporte : dénomination sociale, forme de la société, siège social, numéro de registre de commerce.

(3) les signatures du demandeur et de son représentant dans cet Espace doivent être respectivement précédées de la mention manuscrite "Bon pour mandat" et "Bon pour acceptation de mandat".

FORMULAIRE N° 3

MARQUE NF SECURITE FEU

**FORMULE DE DEMANDE DE MAINTIEN DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF
(LORS DE LA MODIFICATION D'UNE REFERENCE COMMERCIALE)**

(à établir sur papier à en-tête du fabricant et à faire viser par le distributeur)

Monsieur le Directeur général du
LABORATOIRE NATIONAL DE
METROLOGIE ET D'ESSAIS
Division Certification Plurisectorielle
1, rue Gaston Boissier
75724 PARIS CEDEX 15

Objet : Demande de maintien à la marque NF -Sécurité Feu

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de demander, en ma qualité de.....(1), représentant la
société.....(2), le maintien du droit d'usage de la marque NF pour les produits
désignés ci-après (3), conformes au fascicule de documentation FD P 92507 en vigueur :

qui ne diffèrent des produits admis à la marque NF que par la marque et la référence commerciale.

Cette demande porte sur les produits commercialisés par l'intermédiaire de :
sous la marque :

référence d'admission du modèle de base		Marque(s) et référence(s) commerciale(s) demandées par le distributeur ou nouvelle(s) marque(s) et référence(s) commerciale(s) demandées par le titulaire
Marque et référence commerciale de base	N° du droit d'usage de la marque NF	

(1) Fonction

(2) Identification de la société (siège social)

(3) Mentionner référence commerciale

(1) J'habilite, par ailleurs, la société(2) prise en la personne de M..... (nom, qualité) à me représenter sur le territoire de l'Espace Economique Européen pour toutes questions relatives à l'usage de la marque NF. Je demande à ce propos, que les frais qui sont à ma charge lui soient facturés directement. Elle en assurera le règlement à ma place, en tant que mandataire, dès réception des factures comme elle s'y engage en acceptant ce mandat.

Je m'engage à signaler immédiatement à l'Organisme mandaté toute nouvelle désignation de mandataire en remplacement du mandataire ci-dessus désigné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général l'expression de mes sentiments distingués.

Cachet et signature
du représentant(3)

Date
Cachet et signature
du demandeur(3)

-
- (1) ce paragraphe ne concerne que les demandeurs situés en dehors du territoire de l'Espace Economique Européen
 - (2) la désignation de la société mandataire comporte : dénomination sociale, forme de la société, siège social, numéro de registre de commerce.
 - (3) les signatures du demandeur et de son représentant dans cet Espace doivent être respectivement précédées de la mention manuscrite "Bon pour mandat" et "Bon pour acceptation de mandat".

VISA DU DISTRIBUTEUR

Je soussigné,

agissant en qualité de

de la société :

reconnais que la substitution de ma marque commerciale

à celle du fabricant sur les produits des modèles précités me conduit à prendre les responsabilités y afférent.

En particulier :

- je m'engage à commercialiser le produit pour lequel est établie cette demande, sans y apporter aucune modification de quelque nature que ce soit,
- je m'engage à ne pas entraver le libre exercice du contrôle par les personnes désignées à cet effet et chargées de s'assurer de l'observation des règles de certification de la marque NF et de leurs annexes.
- Je m'engage à me conformer sans réserve aux prescriptions des règles de certification et de leurs annexes, ainsi qu'aux décisions prises ou à prendre par l'AFNOR en exécution desdites prescriptions

Fait à le :

Signature :

Cachet du distributeur :

3.2. PROCESSUS D'EVALUATION INITIALE

3.2.1. EXAMEN DE LA DEMANDE DE CERTIFICATION

La demande et le dossier joint adressés au LNE font l'objet d'un examen préalable aux vérifications en usine et aux essais

Dans le cas où certains éléments ne correspondent pas aux exigences des règles de certification, le LNE en informe le demandeur et ne procède à l'audit qu'après présentation d'un nouveau dossier jugé conforme, dans son intégralité, aux exigences de cette marque NF.

Lorsque le dossier est complet et le versement des frais effectué, il est procédé à la préparation d'un audit en usine et à la réalisation de prélèvements de produits pour essais.

3.2.2. VERIFICATIONS EN USINE

L'instruction de la demande comporte un audit préalable de l'usine où sont fabriqués les produits présentés à l'admission. Elle comporte également, le cas échéant, l'audit de l'unité de transformation définitive du produit. Elle est effectuée par des auditeurs qui sont assujettis au secret professionnel.

3.2.2.1. Audit qualité

Le (ou les) auditeur(s) :

- Procède(nt) à un audit qualité ayant pour but de vérifier l'existence et la mise en œuvre effective du système de management de la qualité mis en place par le fabricant et sa conformité aux exigences qualité de la partie 2 des présentes règles de certification.

Cet audit est conduit suivant les principes généraux définis par la norme NF EN 19011 pour la réalisation d'un audit qualité, notamment le champ de l'audit et le détail de son déroulement sont précisés dans un plan d'audit adressé au préalable à l'entreprise.

- Vérifie(nt) que les contrôles exigés dans la partie 2 ont été effectués régulièrement depuis au moins 3 mois.
- Réalise(nt) les prélèvements nécessaires aux essais d'admission.

La durée de l'audit est 2 jours x 2 auditeurs (comprenant la préparation de l'audit, l'audit et la rédaction du rapport sur place).

Les auditeurs peuvent, avec l'accord du fabricant, prendre copie de tout document qu'ils estiment nécessaire.

Cas des entreprises faisant l'objet d'une certification du système de management de la qualité

Dans le cas où la conformité du système de management de la qualité fait l'objet d'une certification, délivrée par un organisme répondant aux exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17021 et reconnu par AFNOR CERTIFICATION ou le LNE, la durée de l'audit est aménagée (réduction de la durée de 1jour-auditeur).

Les rapports d'audits de l'organisme de certification du système de management de la qualité doivent être communiqués à l'auditeur ou consultés sur place.

A l'issue de l'audit, le responsable de l'audit établit un rapport d'audit précisant notamment l'efficacité du système qualité mis en place, les points forts, les points faibles et un relevé explicite des non-conformités. Il comporte également le compte rendu des essais réalisés lors de l'audit et la fiche de prélèvement.

Ce rapport est, le cas échéant, complété par le compte rendu des essais réalisés lors de l'audit et par la fiche de prélèvement.

Le responsable de l'audit établit 2 copies de ce rapport et en adresse une au LNE. Il remet l'original au demandeur.

Le demandeur informe le LNE des éventuelles actions correctives adoptées suite aux non-conformités relevées.

3.2.2.2. Prélèvements

Les auditeurs prélèvent en fin de chaîne de fabrication et/ou dans les magasins de stockage, les échantillons nécessaires aux essais.

Le prélèvement est constitué par :

Les prélèvements pour essais au laboratoire de la marque sont effectués pour chaque famille de produits (compact, allégé, à parois structurées) sur des échantillons de tubes et/ou raccords demandée par le fabricant.

Quantités prélevées **par formulation, par ILO et par usine:**

tubes

. 1 tube de 4 mètres

raccords

le nombre **de** raccords suffisant pour la réalisation des essais et choisis parmi les produits objet de la demande d'admission

films PVC –supports textiles revêtus

4 éprouvettes rectangulaires 600x180 mm, au nombre de 4 par échantillon : 2 dans le sens longitudinal, 2 dans le sens transversal.

Les échantillons prélevés sont marqués par l'agent réalisant la visite d'un signe distinctif permettant de les authentifier ultérieurement, sont envoyés par/et sous la responsabilité du fabricant au laboratoire chargé d'effectuer les essais, à moins que l'agent réalisant la visite ne décide de les prendre en charge.

Note : le fabricant est tenu de conserver en stock tous les modèles de produits pour lesquels un droit d'usage de la marque NF est demandé jusqu'à la visite de l'agent réalisant la visite.

Une fiche de prélèvement est établie

Les échantillons prélevés sont marqués par les auditeurs d'un signe distinctif permettant de les authentifier ultérieurement et doivent être accompagnés des indications permettant l'identification du lot de fabrication.

Les échantillons prélevés sont envoyés dans un délai inférieur à 15 jours par/et sous la responsabilité du fabricant au laboratoire indépendant (cf. partie 5 des présentes règles) chargé d'effectuer les essais, à moins que les auditeurs ne décident de les prendre en charge.

3.2.3. ESSAIS

Les essais à effectuer par le laboratoire indépendant sur les produits prélevés lors de l'audit sont définis dans le tableau ci-après.

ESSAIS	NOMBRE D'ESSAIS	REALISATION DES ESSAIS
Tubes et raccords PVC – Essais ILO	1 par demande	-au laboratoire de la marque - lors de l'audit
Tubes et raccords PVC – Essai de meringage	1 par demande	-au laboratoire de la marque
Films PVC et supports textiles revêtus Essai au brûleur électrique	1 par demande	-au laboratoire de la marque

Les essais font l'objet d'un rapport d'essais qui est adressé au fabricant par le LNE.

Le fabricant informe le LNE des éventuelles actions correctives adoptées suite aux non-conformités relevées.

3.2.4. EXAMEN DE LA DEMANDE PAR LE COMITE DE MARQUE

Une synthèse des constats de l'audit et des résultats des essais est présentée, sous forme anonyme, au Comité de Marque.

La présentation de cette synthèse doit faire ressortir clairement, lorsqu'il y a lieu, les points sur lesquels les produits présentés ou les contrôles mis en place par le fabricant, ne sont pas rigoureusement conformes aux exigences définies dans la partie 2 des présentes règles de certification

Après examen des divers éléments du dossier, le Comité de Marque propose d'accorder ou de refuser le droit d'usage.

3.2.5. DECISION ET NOTIFICATION

Sur la base des résultats obtenus lors de l'instruction de la demande et des propositions du comité particulier, le LNE notifie au demandeur l'une des décisions suivantes :

- a) Accord d'un droit d'usage de la Marque
- b) Refus d'un droit d'usage de la Marque

Une décision peut être différée dans le but de réaliser un complément d'instruction de la demande.

Le demandeur peut contester la décision prise conformément à l'article 12 des Règles générales de la Marque NF.

Lorsque ce droit de la marque NF est accordé, son bénéficiaire est nommé le "titulaire". Le maintien de ce droit est subordonné aux résultats des vérifications définies en partie 4.

L'exercice d'un droit d'usage de la Marque est strictement limité aux produits pour lesquels il a été accordé c'est-à-dire à des produits dûment définis en provenance d'usines dûment définies, et fabriqués dans les conditions prévues par les présentes règles de certification.